

Département
du Lot

COMMUNE DE SAINT-CERE

Arrondissement
de FIGEAC

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Canton
de SAINT-CERE

N° 24

Séance publique du 19 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CERE, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Dominique BIZAT, en session ordinaire

Date de l'envoi et de
l'Affichage de la
Convocation

Formant la majorité des membres en exercice,

15/12/2023

Date d'affichage à la
Mairie de la séance du
Conseil Municipal
21/12/2023

ETAIENT PRESENTS : Dominique BIZAT, Laurence DAILLY, Franck DUMAS, Dominique LEGRAND, Yves COUCHOURON, Patrick PEIRANI, Jane PIGOT, Christine PESTEIL, Johan MOSSÉ, Anne VENULETH, Katia CHASSAING, Marion CALMEL, Patrick DE BERNARD

ABSENTS REPRESENTES : Bernard LE MÉHAUTÉ représenté par Dominique BIZAT, Olivier LARRIBE représenté par Christine PESTEIL, Louis PLANCHAIS représenté par Franck DUMAS, Pierre-Marie HAUDRY représenté par Patrick DE BERNARD

ABSENTS : Céline CADINOT, Angélique ALRIVIE, Pierre VIDAL, Colette GRANDE, Cyril BORDES

Mme Marion CALMEL ayant été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire les a acceptées.

VOTE TARIFS 2024 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Membres en exercice : 22 Membres présents : 13 Absents représentés : 4 Votants : 17
Votes : abstention : 0 contre : 0 pour : 17

Il convient d'adopter les tarifs du service de l'assainissement avant le 31 décembre 2023 pour l'exercice 2024.

Compte tenu de la hausse du coût de l'énergie et des investissements qui vont devoir être réalisés pour renforcer et rénover les réseaux d'assainissement afin de maintenir une bonne qualité d'épuration des eaux usées et contribuer à l'amélioration de l'état chimique de l'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix ;

- De fixer à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs comme suit :

Prix du m3	1.50 €HT
Abonnement par tranche de 200 m3	60.00 €HT
Forfait habitants de la Maynardie	195.00 €HT
PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)	3 675.00 €HT
Dépotage matières de vidange STEP	40.00 €HT
Forfait branchement 3m sans terrassement DN125mm Ce forfait comprend le raccordement sur la canalisation existante, la mise en place de 3 mètres de canalisation DN125 et d'un regard de visite	1 080.37 €HT
Forfait branchement 3m sans terrassement DN160mm Ce forfait comprend le raccordement sur la canalisation existante, la mise en place de 3 mètres de canalisation DN160 et d'un regard de visite	1 453.46 €HT
Contrôle conformité assainissement maison individuelle, rapport par envoi dématérialisé (e-mail)	180.00 €HT
Contrôle conformité assainissement immeuble ou pavillon avec plusieurs lots, rapport dématérialisé (e-mail)	225.00 €HT
Supplément pour envoi papier (postal) du rapport	5.00 €HT

Supplément pour fourniture de l'eau nécessaire au contrôle par le service assainissement (pas d'eau dans le logement contrôlé)	16.00 €HT
Contre-visite suite à travaux de mise en conformité du raccordement assainissement	60.00 €HT
Coût Echantillon matière de vidange-	Tarif coût réel+10% de frais de traitement
Prestations complémentaires	Voir le bordereau de prix ci-dessous

Détail facturation	unité	prix unitaire 2023
AEP & ASSAINISSEMENT au-delà des 3 premiers mètres et suppléments		
tranchée ordinaire	MI	20.22 €
surlargeur par tranche de 0,20m	MI	5.39 €
surprofondeur par dm/m	MI	3.39 €
tranchée type 2	MI	29.66 €
surlargeur par tranche de 0,20m	MI	6.74 €
surprofondeur	dM	8.09 €
traversée de mur - de 0,50m	U	148.28 €
Au-delà par dm/épaisseur	dM	33.70 €
Sciage chaussée	M²	26.96 €
plusvalue rocher	dM	49.88 €
confection tranchée à la main	M3	124.88 €
plusvalue croisement obstacle	U	47.57 €
lit de sable sur 0,30m	ML	16.18 €
matériaux 0/20	T	29.66 €
grave ciment, béton maigre	T	78.18 €
grave émulsion	T	84.74 €
revêtement pavage	M²	80.88 €
béton taloché sur 0,10m	M²	74.14 €
béton désactivé	M²	121.32 €
enrobé à froid (4cm)	M²	31.00 €
enrobé à chaud (5cm)	M²	121.32 €
émulsion tricouche	M²	20.22 €
réfection gravillon, Provisoire	M²	16.18 €
grillage avertisseur bleu	MI	2.02 €
TPC posé jusqu'à 110	MI	22.92 €
terrassement terrain normal	M3	62.44 €
terrassement terrain rocheux	M3	123.40 €
Fourniture et pose canalisation PVC CR8 en 125mm	MI	24.22 €
Fourniture et pose canalisation PVC CR8 en 160mm	MI	30.28 €
Fourniture et pose d'un regard de visite DN315 ou 250 en PVC	U	423.93 €
Alternat de circulation	U/J	471.80 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie certifiée conforme
SAINT-CERE, le 16 janvier 2024

La Maire Dominique BIZAT	La Secrétaire de séance Marion CALMEL
-----------------------------	--

« DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle la présente délibération sera exécutoire. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier – 43 avenue F. de Maynard- 46400 SAINT-CERE. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).

